

Justificatif généré le 05/03/2024

Support de parution :



Date de parution : 05/03/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/728313
N° d'annonce : 728313

SCI TORTU FOCH

Société civile immobilière au capital de 200 €

Siège social : 30 avenue du Général Gallieni 92000 NANTERRE

793 228 701 R.C.S. Nanterre

La société SCI TORTU FOCH a été dissoute, par déclaration en date du 4 mars 2024, par la société SBI TRANSMISSION, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €, dont le siège social est 30 avenue du Général Gallieni 92000 NANTERRE, immatriculée sous le numéro SIREN 985 081 090 RCS NANTERRE,

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 al 3 du Code civil et de l'art. 8 al 2 du Décret

n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SCI TORTU FOCH peuvent former opposition à la dissolution devant le Tribunal compétent et ce dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeQYTb2LN

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQYTb2LN>

